



# Association Vététiste Sottevillaise

## INSCRIPTION et RENOUELEMENT DES COTISATIONS pour l'année 2022

(Valable du 01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022)

Le montant de la cotisation pour l'année 2022 : **30 €**

Il comprend l'adhésion à l'A.V.S., une assurance auprès de la MACIF

Pour vous inscrire, vous devez :

- Compléter le formulaire ci-dessous, le découper suivant les pointillés.
- Remettre lors des sorties du Samedi après-midi ou envoyer le document à l'adresse suivante: Mr PLE Philippe, 73 rue des marronniers 76800 St Etienne du Rouvray (☎: 06.56.83.42.57), accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de **L'Association Vététiste Sottevillaise**.



## Association Vététiste Sottevillaise

BULLETIN D'ADHESION saison 2022

NOM : ..... Date de naissance : .....  
Prénom : ..... Profession : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Commune : .....  
Adresse E-mail : .....  
Tél. : ..... Tél Mobile : .....

Je suis d'accord pour divulguer mon nom, prénom et adresse E-mail dans le cadre du partenariat avec la société de vente sur internet ALLTRICK (voir modalités dans règlement intérieur) : oui  Non

Personne à prévenir en cas d'accident : ..... Tél. : .....

L'adhérent certifie avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur de l'A.V.S. ainsi que la formule d'assurance (Disponible sur simple demande ou consultable sur le site de l'association :

**avs-vtt.fr**

L'A.V.S. a souscrit un contrat d'assurances dont les garanties sont conformes aux dispositions légales et au-delà desquelles la responsabilité de l'Association ou de ses dirigeants ne pourra en aucun cas être recherchée. Les garanties s'appliquent du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

A....., le .....

Signature